



CERTIFICATION PRATICIEN MONTESSORI POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Certificat international AMI de praticien Montessori
pour le vieillissement et la démence.

OBJECTIFS

La certification de praticien Montessori permet de **valider la compréhension des principes Montessori et leur application**. Elle permet aux praticiens de pouvoir **installer un environnement Montessori AMI** dans leur établissement puis de **superviser son application en complète autonomie**.

A travers cette formation, l'étudiant pourra :

- **Comprendre** et **appliquer** les principes Montessori pour les personnes âgées ou atteintes de troubles cognitifs ;
- Être capable de **concevoir** et **mettre en place** un environnement Montessori pour les personnes âgées ou atteintes de troubles cognitifs ;
- **Adapter** et mettre en place des activités porteuses de sens pour les personnes accompagnées ;
- **Devenir** une personne ressource pour permettre aux autres de découvrir cette intervention novatrice.

INFORMATIONS

Durée : **80 heures de travail, réparties sur 6 mois à la suite de la formation.**

Pour faire votre demande d'inscription, aller sur la session choisie et compléter le formulaire correspondant.

Tarif : **1 000€**

La certification praticien Montessori pour les personnes âgées se déroule en distanciel.

PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi la formation de 3 jours sur l'approche Montessori auprès de personnes en situation de vieillissement ou atteintes de troubles cognitifs ;
- Connaissances et utilisation informatiques de base (word, internet, zoom).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La certification repose sur un travail personnel conséquent (estimé à 80h) mais qui est répartie sur 6 mois. Ce travail reste avant tout autonome. Un suivi sera mis en place afin de contrôler l'avancée et le bon déroulement des travaux de l'étudiants. Il y aura deux types de suivi :

- Suivi de groupe : mensuel, en visioconférence (soit 6 séances) : réponse aux questions, suivi des pratiques, échanges entre les participants ;
- Suivi individuel : une séance en visioconférence de 1h après le rendu des travaux : bilan des travaux rendus.

Concernant les modalités d'évaluation, il est attendu de l'étudiant de réaliser deux études de cas, ainsi qu'un travail écrit de 1 000 mots minimum au sujet de son cheminement dans son changement de pratique et l'application des principes Montessori. L'étudiant pourra s'appuyer sur les documents écrits reçus lors de la formation pour la réalisation des études de cas.

Et en dernier lieu, il devra réaliser un QCM où il sera attendu un minimum de 80% de bonnes réponses.

PROGRAMME

Le contenu de la formation repose sur un travail personnel et autonome de l'apprenant, estimé à 80 heures durant au maximum 6 mois, supervisé à distance par la formatrice.

L'apprenant devra :

- Réaliser deux études de cas auprès de deux personnes âgées ;
- Réaliser un suivi des activités proposées ;
- Aménager un environnement Montessori visant à soutenir l'autonomie ;
- Réaliser des outils visant à soutenir la mémoire.